Pragmatisme local : Val-de-Travers, retour sur une récente fusion

Autor(en): **Mermet, Christian**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale**

Band (Jahr): **- (2015)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-958108

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Pragmatisme local – Val-de-Travers, retour sur une récente fusion

CHRISTIAN MERMET
Conseiller communal, chef du Dicastère du développement territorial, de la vie associative et de la culture de la commune du Val-de-Travers.

Entretien réalisé par Oscar Gential et Grégory Huguelet, rédaction de COLLAGE.

Le 1er janvier 2009 ont fusionné les anciennes communes de Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, St-Sulpice et Les Bayards. Cette fusion a rebattu les cartes dans de nombreux domaines, et notamment l'urbanisme et l'aménagement du territoire – avec le lancement de projets importants, des réorganisations, etc. La rédaction de COLLAGE a interrogé Christian Mermet, conseiller communal et chef du Dicastère du développement territorial, de la vie associative et de la culture de la commune du Val-de-Travers.

COLLAGE (C): Quels sont les éléments déclencheurs qui ont motivé la fusion des communes du Val-de-Travers et en quoi l'aménagement du territoire a-t-il joué un rôle dans cette dynamique?
CHRISTIAN MERMET (CM): Il est évident que tous les enjeux relatifs à l'aménagement du territoire doivent être réfléchis à une échelle plus large que celle des petites communes. C'est pouquoi, avant la fusion, les onze communes de la région du Val-de-Travers avaient élaboré un plan directeur régional qui permettait de trouver des réponses à ces enjeux. Quinze syndicats intercommunaux nous permettaient de mutualiser un centre sportif, un centre de gestion des déchets, etc. Néanmoins, ces structures intercommunales rajoutaient une couche administrative et générait ainsi un déficit démocratique important. C'est pourquoi une des motivations des initiateurs de la fusion était de se réapproprier une vraie gestion démocratique du Val-de-Travers, plutôt que de supporter une délégation de la gestion.

En termes d'aménagement du territoire, nous avons créé avec la fusion des outils plus puissants que ceux que nous avions précédemment. Auparavant, chaque commune – même un petit village agricole – voulait sa zone industrielle dans l'espoir d'accroître ses revenus fiscaux. Suite à la fusion, même si le plan directeur régional n'a pas encore été mis à jour, on s'est rendu compte de façon évidente que les priorités se construisaient autrement.

C: Comment s'opère cette hiérachisation dans la dynamique que génère la fusion en termes d'aménagement, de fiscalité, de vision collective, etc.?
CM: Il y a clairement une hiérarchisation au niveau du développement économique. A Couvet, le hasard fait qu'il y a aujourd'hui de nombreux projets: la zone industrielle de La Léchère, le projet Dub'Impulse sur le site Dubied, le chauffage à distance et une restructuration possible de la Grand'Rue. Nous avons concentré nos efforts là où il y avait des difficultés et personne ne s'est plaint d'une quelconque inéquité de traitement entre les villages.

Nous avons également une stratégie d'acquisition foncière importante, notamment en réponse aux enjeux de la loi sur l'aménagement du territoire. Nous achetons assidûment de nouveaux terrains, ce qui nous permet de cadrer les développements, mettre à disposition, agir sur le territoire.

Dans une autre thématique, le Val-de-Travers préside le comité de pilotage d'un projet éolien important qui est également situé sur des communes voisines ayant refusé de peu la fusion mais avec qui nous partageons un même espace fonctionnel. La présence d'une commune de plus grande taille dans le projet a permis de gérer avec plus de poids ce développement face à de grands investisseurs industriels.

C: On peut imaginer que l'influence dans les discussions avec le canton a fondamentalement changé. Quelles sont les opportunités offertes par cette nouvelle force de négociation avec le canton par exemple, mais aussi avec des acteurs économiques?
CM: Les relations avec le canton sont directes et efficaces en ce qui concerne le développement économique. Nous sommes dans une position très constructive qui nous permet de porter des projets ensemble. Cette nouvelle position est très séduisante, même pour le canton. Les initiateurs de la fusion croyaient au rôle cantonal substantiel que le Val-de-Travers pouvait jouer, et les développements actuels ont confirmé cet élément. Auparavant, on se demandait ce que pourrait faire le canton pour le Val-de-Travers; aujourd'hui, on s'interroge sur ce que va faire le Val-de-Travers pour le canton. Toutes les régions n'ont pas fait ce même pas en avant.

Nous développons plusieurs projets avec des acteurs privés, notamment dans le domaine de la médecine de premier recours; et justement, le canton supporte financièrement les communes qui initient ce type de projets. Certains diront que c'est un hasard, mais c'est plutôt que nous construisons des projets ensemble. Chacun assume ses responsabilités avec ses propres outils. On résout ainsi une partie des problèmes du canton, et il nous aide à résoudre les nôtres. Nous avons aujourd'hui une dimension qui nous permet d'aller nettement plus loin qu'une petite commune dans la coordination, le portage de projets, ne serait-ce que par les compétences nouvelles que l'on acquiert. Le conseil général a voté un crédit-cadre important qui doit servir au développement économique, ce qui nous offre une réactivité et une liberté d'action déterminantes. S'il faut reconstruire une route pour accueillir une entreprise, nous pouvons à la fois décider, financer et réaliser rapidement.

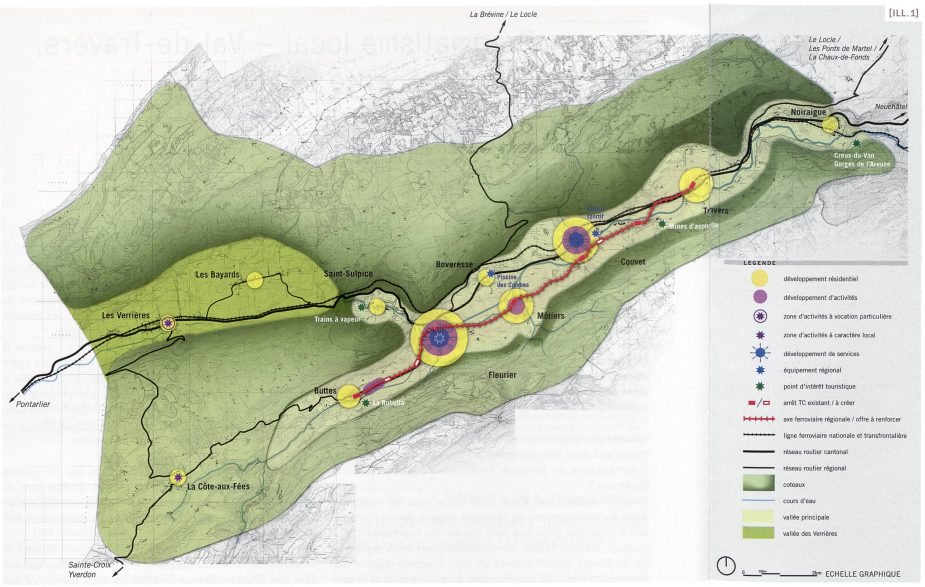

[ILL. 1] Schéma d'Aménagement et de Développement de la Région du Val-de-Travers. (Sources: Val-de-Travers, urbaplan)

[ILL. 2] Dub'Impulse, Projet Lauréat Europan 12, site Dubied, Couvet. (Source: Collectif ZOO)

[→ABB. FOLGESEITEN] Corippo, die wohl kleinste Gemeinde der Schweiz, ist noch ein belebtes Denkmal, die Frage ist: wie lange noch? (Foto: Henri Leuzinger)

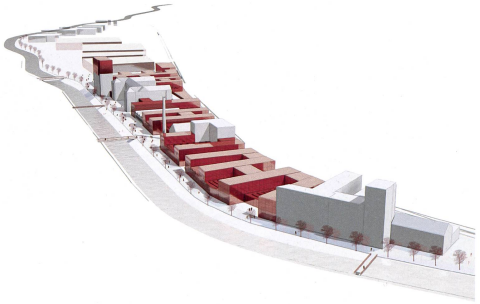

[ILL. 2]

La fusion est un outil pour dépasser nos limites. Elle nous permettra certainement de travailler sur la problématique de la frontière avec la France et de ces déséquilibres. Nous pouvons aujourd'hui imaginer associer le canton, la région Franche-Comté et Pontarlier et initier une collaboration. C'est une prochaine étape que nous n'aurions eu aucune chance d'amorcer sans la fusion.

C: Une fusion de communes amène nécessairement son lot de désirs et d'inquiétudes au sein de la population. Comment abordez-vous cette question de l'identité en lien avec la structure du territoire?

CM: Il y a eu un énorme décalage entre les questions soulevées avant la fusion et celles qui ont demeuré. Avant la fusion, l'identité des villages, la présence de guichets administratifs, la représentation politique des villages étaient des questions centrales. Elles ne le sont plus. Nous avions garanti des réponses à toutes ces craintes mais elles ne sont jamais réapparues dans le débat politique. Une grande inquiétude était que Fleurier et Couvet ne vampirisent la représentation démocratique, ce qui n'a jamais été le cas.

L'identité régionale et villageoise sont des thèmes importants de notre programme de législature. Nous ne cherchons pas à forcer une uniformisation du territoire mais plutôt à valoriser des identités différentes, qui vont des petites villes que sont Fleurier et Couvet jusqu'aux petits villages agricoles.

La différenciation des vocations et des identités nous amène à ne pas implanter de zone industrielle aux Boveresses par exemple – notamment parce que cela n'a plus de répercussions fiscales – et on peut alors valoriser la qualité de l'habitat sans se forcer à implanter des entités qui feraient plus sens ailleurs.

C: Il est rare de voir un territoire dont les limites administratives correspondent à une réalité géographique aussi définie. Selon vous, est-ce que cela participe au succès de la fusion du Val-de-Travers et quels sont les autres éléments déterminants?

CM: Deux éléments sont fondamentaux: le poids démographique et le territoire qui génère une identité régionale spécifique. A partir de 12'000 habitants, nous sommes en capacité de nous faire entendre et de faire remonter à l'échelle nationale une sensibilité locale qui est déterminante dans le débat sur l'aménagement du territoire. Nous assurons ainsi un lien essentiel qui permet de travailler aux frontières de ce qui vient d'en haut – le national – et ce qui vient d'en bas – le local. Par exemple, le site de l'entreprise Dubied est synonyme de blessures fortes à l'échelon local, mais vu du canton, le problème devient très théorique. Nous sommes capables aujourd'hui de faire remonter cette douleur et de construire un projet qui prend un sens nouveau pour le canton.

Nous jouons un rôle structurant grâce à un territoire très cohérent d'un point de vue géographique et identitaire. Ce n'est pas pour rien que le projet de fusion est parti d'en bas, de la population, du territoire. L'identité des habitants du Val-de-Travers est ancrée depuis bien avant la fusion. Elle a joué un rôle fondamental et est toujours au centre de notre politique.

Nous avons depuis la fusion acquis des compétences supplémentaires mais nous avons toujours voulu conserver une nette proximité avec la population et les projets, pour des raisons historiques. C'est pourquoi nous défendons le fait que nos conseillers communaux exercent leur charge à plein temps pour assurer un lien social et identitaire. Nous sommes ainsi présents au démarrage des projets et assumons un double rôle technique et d'incarnation de l'autorité polique.

Il n'y a aucune différence d'un point de vue financier avec un fonctionnement où les conseillers seraient à temps partiels avec des chefs de services. Ce mode de travail présenterait d'autres avantages et d'autres risques, comme la mise en retrait des questions politiques.

Nous investissons, nous lançons des travaux, des entreprises viennent s'installer, les impôts baissent, nous faisons des bénéfices, et c'est ce message qui compte pour la population. Un projet de fusion, c'est un projet de développement avec l'idée de construire des choses ensemble. Dans tous les cas, si l'enjeu n'est que de faire des économies, ce n'est pas un bon projet.

ZUSAMMENFASSUNG

Lokaler Pragmatismus – Val de Travers, Rückblick auf eine kürzlich erfolgte Fusion

Zwei Aspekte muss man kennen, um die neu fusionierte Gemeinde Val de Travers zu verstehen: Ihre demografische Grösse – ungefähr 12'000 Einwohner – und das geografische Umfeld, dem sie ihre spezifische regionale Identität verdankt. So gesehen wurde mit der Fusion am 1. Januar 2009 eine räumlich und kulturell zusammengehörige Einheit auch administrativ zusammengeführt. Wie diese Vereinigung zeigt, drängte es sich geradezu auf, über die Grenzen der kleinen Gemeinden hinaus zu schauen und Überlegungen zu raumplanerischen Themen auf einer übergeordneten Ebene anzustellen. Die Reorganisation war Auslöser für neue Gedanken und Ideen bezüglich Identitätsfragen, Hierarchisierung von Räumen und Projekten sowie für die Entstehung einer gemeinsamen Vision für die ganze Region.

Die Gemeinde Val de Travers ist heute in der Lage, die lokalen Erwartungen und Bedürfnisse auf kantonaler, ja nationaler Ebene einzubringen. Dank ihrem neuen Gewicht innerhalb der Region Neuenburg konnte sie die eigenen Grenzen überwinden und Projekte mit dem Kanton und andern Nachbargemeinden angehen, sogar Absprachen über die Landesgrenze hinaus sind denkbar.

Die frische Dynamik der neuen Gemeinde zeugt vom Willen, sich vorausschauend Gedanken zu machen über die Attraktivität der Region als Wohnort sowie über ihre wirtschaftlichen und touristischen Vorzüge. Laut dem für die Raumplanung zuständigen Gemeinderat wäre die Fusion kein lohnendes Projekt gewesen, wenn es lediglich um Einsparungen gegangen wäre.